



**INFORMATISATION DES FAITS D'ÉTAT CIVIL AU CAMEROUN
ET DANS LES MISSIONS DIPLOMATIQUES**

**FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS
DE LA DIGITALISATION**

Nom du CEC : *Commune d'arrondissement de Baf II^e* / Code CEC : *0111301*
Nom du CEC de Rattachement : / Code CEC

Noms et prénoms : *Mégou Tela épouse Takougang Germaine*
Téléphone : *675 10 0886 / 694 68 72 97*
Sexe : *Féminin*
Qualité : *Secrétaire d'Etat Civil*
Fonction : *Agent à l'Etat Civil*
Niveau Scolaire : *Supérieur (CAPACITÉ en Droit)*
CNI/Passeport : *20170107122320885 à 01101*
Nature de l'acte : *Décision municipale*
N° de l'acte *18/D.M./C.R./SG./LB du 04-04-2003 en qualité de Secrétaire*



Signature 1

Signature 2

P.J

- Photo
- CNI
- Arrêté



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration			
Noms de l'Administration	Commune d'arrondissement de Bafoussam II ^e		
Code budgétaire	647		
Président / ministre	Le Maire de la Commune		
Siège social et adresse	Bafoussam II ^e		
BP Adresse	Email: Commune Bafoussam II@ yahoo Fh		
Information sur l'utilisateur du certificat*			
Nom de l'employé	MEGOU TELA épse	TAKOUANG	Germaine
Date de naissance	26-03-1972	N° CNI / Passeport service	20170107122320885 à 0001
Téléphone	675100886	Mobile	
Direction			
Courriel (e-mail)	maman.neine@teloud.com		
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révoation*Mise à jour des informations critiques		
Pouvoir du mandataire			
Informations sur le mandataire	Noms	Mégou TELA Germaine	N° CNI/Passeport service
	fonction	Secrétaire d'Etat civil	20170107122320885 à 0001
	Téléphone	675100886	Relation avec le représentant
Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté			
Date _____			
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)			

*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O. Box 1-6170 Yaoundé
 Tel: +237 222 20 22 11 - Fax: +237 222 20 39 31
www.antic.cm pki@antic.cm

Nom	Opérateur Central de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

PROVINCE DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MIFI

ARRONDISSEMENT DE BALENG

COMMUNE RURALE DE LAFE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DECISION MUNICIPALE N° 18 /DM/CR/SG/LB
PORTANT DESIGNATION DES SECRETAIRES D'ETAT-CIVIL A
LA COMMUNE RURALE DE LAFE-BALENG.

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE LAFE

- Vu la constitution ;
Vu la loi n° 74/23 du 05 Décembre 1974 portant organisation communale et les lois subséquentes ;
Vu la loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu le décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et Etablissements communaux, modifié par le décret n° 90/1461 du 09 Novembre 1990 ;
Vu le décret n° 77/203 du 20 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial modifié par le décret n° 93/321 du 20 Juin 1993 ;
Vu le décret n° 2003/182 du 15 Juillet 2003 portant nomination de Monsieur NDJAGA JULES Marcellin en qualité de Préfet du Département de la Mifi ;
Vu le procès-verbal n° 02/PV/CR/SG/LB du 18 Juillet 2002 relatif à l'élection du Maire et ses Adjoints ;
Vu les imputations budgétaires de l'exercice 2005 ;
Vu les nécessités de service

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} Madame TAKOUGANG née MEGOU TELA GERMAINE engagée à la Commune Rurale de Lafé par décision municipale n°18/DM/CR/SG/LB du 04 avril 2003 en qualité de secrétaire et Monsieur TCHINDA Paul engagé à la Commune Rurale de Lafé par décision municipale n°35/DM/CR/SG/LB du 04 novembre 2003 en qualité de secrétaire, sont pour compter de la date de signature de la présente décision désignés secrétaires d'Etat Civil au centre principal de la Mairie de Lafé.

ARTICLE 2 : Les intéressés devront au préalable prêter serment au tribunal de première instance de Bafoussam avant de prendre service.

ARTICLE 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- MINAT/DCPLYDE
- SCE/PCIAL/CMNES/O
- PREFET/MIFI
- REC/MPAL/LAFE
- MANDATEMENT
- ARCHIVES
- CHRONO

Lafé, le 18 2005

Le Maire.

VISA DU PREFET
B AFOUSSAM. LE _____

- EMMANUEL TAGNE NGEKO

- NDJAGA JULES MARCELLIN -
(Administrateur Civil Principal)

000213874



Handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke above the name and a sharp downward stroke below it.

Handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke above the name and a sharp downward stroke below it.

Handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke above the name and a sharp downward stroke below it.

January

January

January

Extrait des Minutes
du Greffe du Tribunal
de Première Instance de Bafoussam
(Cameroun)

Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

FCFA 0001500
TIMBRE FISCAL-FISCAL STAMP

2012/04/27 12:47

PROCES-VERBAL DE PRESTATION DE SERMENT

COUR D'APPEL DE L'OUEST
TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE BAFOUSSAM

--- L'an deux mille douze et le vingt sept ;
 --- En son audience publique, le Tribunal de Première Instance de Bafoussam statuant en matière civile en la salle des audiences sis au Palais de justice de ladite ville sous la présidence de Monsieur **WAZIRI ABISSO**, Juge au Tribunal de céans..... Président ;
 --- En présence de **Mme NGOUTANE Marcelle Astride** épouse FOTSO, Substitut du Procureur de la République ;
 --- Assisté de Maître **MAKA EYOUM Longin**..... Greffier ;

PROCES-VERBAL N°
05/2012 DU
27 AVRIL 2012

A F F A I R E

TCHINDA Paul
Mme TAKOUGANG née
MEGOU TELA Germaine

EXPEDITION

OBJET DU LITIGE

Secrétaires d'état civil

..... A COMPARU

--- **TCHINDA Paul**, né le 17Aout 1960 à Ndonkou Bafoussam ;
 --- **Madame TAKOUGANG née TELA Germaine**, née le 26 mars 1972 à Bandjoun aux fins de prestation de serment en qualité de secrétaire d'état civil ;
 --- Le Président a donné la parole à Madame le Procureur de la République à l'effet de prendre ses réquisitions ;
 --- Prenant la parole à cet effet, le représentant du ministère Public, tout en saluant l'assistance a souligné l'importance des fonctions auxquelles sont astreint les récipiendaires ainsi que les sanctions prévus en cas de défaillance dans l'exercice desdits fonctions avant de conclure qu'il plaise à Monsieur le Président de lui donner acte de ses réquisitions, faire lire le texte de nomination par le Greffier audiencier et lui en donner également acte, recevoir le serment des intéressés, les renvoyer à l'exercice de leurs fonctions et dire que du tout il sera dressé procès-verbal à classer au rang des minutes du Tribunal de céans ;
 --- Parole a été donnée au Greffier qui a procédé à la lecture de la décision municipale n° 19/DM/SG/CA/BAF IIe du 21novembre 2011 portant nomination des susnommés en qualité de secrétaire au centre principal de la Mairie de Baleng ;
 --- Après cette lecture, le Président a repris la parole pour prodiguer des conseils aux récipiendaires, les a adressé les félicitations des membres du Tribunal avant de donner lecture de la formule de serment ainsi conçu :
 < VOUS ENGAGEZ-VOUS SUR L'HONNEUR A REMPLIR LOYALEMENT CONFORMEMENT A LA LOI, LES FONCTIONS DE SECRETAIRE D'ETAT-CIVIL QUE VOUS CONFERE VOTRE NOMINATION ?>



--- Après quoi le sieur TCHINDA Paul et Madame TAKOUGANG née MEGOU TELA Germaine, debout à la barre, le bras droit levé, main nue et ouverte articulent <JE LE JURE> ;
--- Après quoi le Président a poursuivi :

..... **LE TRIBUNAL**.....

--- Statuant publiquement, contradictoirement, en matière civile et commerciale et en premier ressort ;
--- Donne acte à Madame le Procureur de la République de ses réquisitions ;
--- Au Greffier audiencier de la lecture de la décision municipale N° 19SDM/SG/CA/BAF I le du 21 novembre 2011 portant nomination de TCHINDA Paul et Mme TAKOUGANG née MEGOU TELA Germaine aux fonctions de secrétaires d'état civil à la Mairie de Baleng dans l'arrondissement de Bafoussam IIe ;
--- Reçoit le serment des susnommés ;
--- Les renvoie à l'exercice de leurs fonctions ;
--- Dit que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être classer au rang des minutes du greffe du tribunal de céans ;

-- En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé et signé par le Président et le Greffier audiencier;

LE PRESIDENT

LE GREFFIER

WAZIR ABISSO
Wazir

POUR EXPEDITION CERTIFIEE
CONFORME DELIVREE PAR NOUS
GREFFIER EN CHEF SOUSSIGNE
BAFOUSSAM le 08 DEC 2011



Le Greffier en Chef

No Kuela Madjouka Iyonne

Administrateur Principal des Greffes